

**RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE**  
**A L'ASSEMBLEE**  
**POUR L'EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011**

---

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de

**l'association APRÈS, Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire**  
**pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons contrôlé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre contrôle constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (ainsi que la proposition relative à l'emploi du résultat au bilan) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Chf 21'005,10 et un total du bilan de Chf 433'274,94.

**FIDUCIAIRE PERDRISAT**  
Stéphane PERDRISAT



Annexes : comptes annuels

Genève, le 3 avril 2012

**APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire**

**Bilan**

**Pour l'exercice clos au 31 décembre 2011**

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	<b><u>Au 31.12.2011</u></b>	<b><u>Au 31.12.2010</u></b>
<b><u>Actifs</u></b>			
<b><u>Actifs circulants</u></b>			
Liquidités	5	151'048.12	194'061.65
Débiteurs	6	14'745.57	4'436.85
Débiteurs des entrepreneurs salariés	7	22'779.25	8'331.49
Charges payées d'avance		22'693.45	1'545.00
Produits à recevoir		183'305.05	52'463.96
<b>Total actifs circulants</b>		<b>394'571.44</b>	<b>260'838.95</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Garanties et cautions		26'613.85	26'524.65
Immobilisations corporelles des entrepreneurs salariés		12'089.65	15'893.65
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>38'703.50</b>	<b>42'418.30</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>433'274.94</b>	<b>303'257.25</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Fonds étrangers</u></b>			
<b><u>Fonds étrangers à court terme</u></b>			
Créanciers divers		24'990.82	21'474.90
Créances envers entrepreneurs salariés	7	32'671.50	22'905.50
Créanciers charges sociales		50'745.35	57'852.54
Charges à payer		85'654.75	13'200.00
Produits reçus d'avance		5'090.00	30.00
Provisions à court terme	8	36'221.70	0.00
Comptes courants avec les entrepreneurs-salariés	7	-16'625.23	2'657.57
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>218'748.89</b>	<b>118'120.51</b>
<b><u>Fonds étrangers à long terme</u></b>			
Provision pour risques ECP	8	0.00	20'000.00
Dettes à long terme des entrepreneurs salariés	7	38'000.00	0.00
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>38'000.00</b>	<b>20'000.00</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>256'748.89</b>	<b>138'120.51</b>
<b><u>Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds</u></b>			
Fonds affecté projet SEIEC	9	4'227.38	43'667.90
Fonds affecté projet Essaim	9	60'000.00	47'646.12
Fonds affecté projet Formation	9	0.00	2'529.15
Fonds affecté projet Guide	9	20'000.00	-
<b>Total fonds affectés</b>		<b>84'227.38</b>	<b>93'843.17</b>
<b><u>Fonds propres</u></b>			
Résultats reportés		71'293.57	61'552.81
Résultat de l'exercice, retraité en 2010	10	21'005.10	9'740.76
<b>Total fonds propres</b>		<b>92'298.67</b>	<b>71'293.57</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>433'274.94</b>	<b>303'257.25</b>

**APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire**  
**Compte de résultat**  
**pour l'exercice clos le 31 décembre 2011**  
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Comptes 2011	Comptes 2010
<b>Produits</b>			
<u>Contributions des collectivités publiques</u>			
Etat de Genève		568'412.59	512'378.15
Ville de Genève		370'000.00	350'000.00
Confédération		8'177.00	78'596.00
Service de la solidarité internationale (Etat de Genève)		31'000.00	0.00
<b>Total contributions des collectivités publiques</b>		<b>977'589.59</b>	<b>940'974.15</b>
<u>Dons fondations</u>			
Fondation Arcas		50'000.00	70'000.00
<b>Total dons fondations</b>		<b>50'000.00</b>	<b>70'000.00</b>
<u>Autres produits</u>			
Cotisations membres		41'996.63	19'848.00
Revenus de ventes et prestations		76'186.42	34'817.60
Revenus des entrepreneurs salariés	7	162'338.92	12'214.50
Dissolution de provision		20'000.00	0.00
Produits et recettes diverses		1'741.90	0.00
Revenus financiers		924.73	565.45
<b>Total autres produits</b>		<b>303'188.60</b>	<b>67'445.55</b>
<b>Total produits</b>		<b>1'330'778.19</b>	<b>1'078'419.70</b>
<b>Charges</b>			
<u>Charges de personnel</u>			
Salaires		800'345.15	628'035.10
Charges sociales		119'054.46	90'868.41
Autres charges de personnel		14'833.75	7'831.50
<b>Total charges de personnel</b>		<b>934'233.36</b>	<b>726'735.01</b>
<u>Frais généraux</u>			
Honoraires		115'816.35	105'269.85
Frais de locaux		72'249.41	65'996.52
Frais administratifs		41'994.77	30'294.17
Frais de promotion et de représentation		55'049.22	26'453.60
Charges entrepreneurs salariés	7	65'315.18	8'011.85
Constitution de provision ou correction d'actifs		21'882.64	20'000.00
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés	7	-19'282.80	2'657.57
Charges financières		2'130.75	
<b>Total frais généraux</b>		<b>355'155.52</b>	<b>258'683.56</b>
<b>Total charges</b>		<b>1'289'388.88</b>	<b>985'418.57</b>
<b>Résultat net, avant résultat des fonds</b>		<b>41'389.31</b>	<b>93'001.13</b>
Attributions aux fonds	9	-114'227.38	-93'843.17
Utilisation des fonds	9	93'843.17	10'582.80
<b>Résultat net</b>		<b>21'005.10</b>	<b>9'740.76</b>

**Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE**  
**Annexes aux États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011**  
Tous les montants sont en CHF

### 1) Présentation

La Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE est une association à but non lucratif basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse. Elle a pour buts :

- 1) de développer un réseau entre les organisations de l'économie sociale et solidaire, particulièrement celles de la région genevoise;
- 2) d'organiser les Rencontres de l'économie sociale et solidaire, manifestation publique à l'intention des organisations de l'économie sociale et solidaire, des pouvoirs publics et de toutes les personnes ou organisations intéressées par l'économie sociale et solidaire;
- 3) de mettre sur pied toute autre activité liée au développement de l'économie sociale et solidaire.

### 2) Organisation

Le comité est composé: de

- M. Michel Pluss, président
- M. Christophe Dunand, secrétaire
- Mme Mathilde Captyn, trésorière
- Mme Helena de Freitas
- M. Jérôme Laederach
- M. Matthieu Quentin
- M. Eric Rossiaud
- Mme Virginie Studemann-Wathier
- Mme Carole Zraggen Linser

Les membres du comité ne sont pas rémunérés.

### 3) Secteurs d'activités

Les revenus et charges d'APRÈS-GE proviennent de huit secteurs d'activités différents. Un tableau des résultats sectoriels montre comment chaque secteur d'activité contribue au résultat net d'APRÈS-GE.

Ces secteurs sont les suivants :

APRÈS-Général	Activités de mise en réseau des organisations de l'économie sociale et solidaire.
Programme PPE+	Mesure de placement réalisée par APRÈS-GE pour le compte de l'Office cantonal de l'emploi. Cette mesure vise à offrir aux demandeurs d'emplois inscrits au chômage une expérience qualifiante de 6 mois auprès de l'une des organisations membres d'APRÈS-GE.
Essaim – Incubateur	Essaim, l'incubateur d'APRÈS-GE, propose des prestations d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement à des personnes ou des organisations ayant un projet de création d'activité économique.
Ruche – Co-working	Espace de co-working loué par APRÈS-GE à des personnes ou des organisations souhaitant bénéficier d'une place de travail dans un lieu collectif.
Formation ESS	Programme de formation pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire organisé par APRÈS-GE.
Projet SEIEC	Seconde participation au projet transnational « shared entreprise initiative in Europe » du programme cadre éducation Lifelong Learning – Leonardo da Vinci sur la faisabilité de l'implantation d'une entreprise culturelle partagée à Genève.
Entrepreneurs salariés	Dans le cadre de ces activités, Essaim propose une entreprise collective partagée, à savoir l'accompagnement durant 2-3 ans d'entrepreneurs salariés avec un coaching personnalisé et une gestion administrative mutualisée.

#### 4) Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations (titres 32: de la comptabilité commerciale).

##### a) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association. Les dons et subventions affectés à un projet particulier qui n'ont pas été utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice sont attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

Les dons et subventions affectés collectés lors des années précédentes, et qui sont utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice, sont reconnus dans le résultat des fonds.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

##### b) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

#### 5) Liquidités

Les liquidités sont composées de la manière suivante :

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Caisse principale	368.75	307.15
Caisse Essaim	75.95	190.55
Caisse Euros	39.40	149.03
CCP	51'033.74	0.00
Banque Raiffeisen - compte courant	24'154.78	0.00
Banque Raiffeisen - compte société	75'375.50	193'414.92
<b>Total</b>	<b>151'048.12</b>	<b>194'061.65</b>

#### 6) Débiteurs

Le poste débiteurs est composé des éléments suivants :

	<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2010</b>
Débiteurs, brut	26'745.57	4'436.85
Correction d'actif sur débiteurs	-12'000.00	0.00
<b>Débiteurs, net</b>	<b>14'745.57</b>	<b>4'436.85</b>

#### 7) Entrepreneurs salariés

Les entrepreneurs salariés engagés dans l'entreprise collective partagée d'Essaim sont formellement engagés par APRES-GE. Les revenus et les charges générés par leurs activités sont intégrés dans les comptes d'APRES-GE. Les actifs, passifs, produits et charges qui leur sont liés sont présentés sur des lignes spécifiques au sein du bilan et du compte de résultat d'Après-GE.

Le résultat comptable des entrepreneurs salariés est systématiquement équilibré à zéro en fin d'exercice, par les postes « comptes courants avec les entrepreneurs-salariés » au bilan et au compte de résultat. En effet, si un entrepreneur-salarié réalise un bénéfice comptable, ce montant lui est dû en salaire. Si un entrepreneur-salarié réalise une perte comptable, cela diminue le montant des achats qui lui sera remboursé. Le résultat des entrepreneurs-salariés n'a donc pas d'impact sur le résultat d'Après-GE.

## 8) Provisions

	Au 1.1.	Dotations	Utilisations	Dissolutions	Au 31.12
<u>Provisions à court terme</u>					
Provision pour restructuration	0.00	6'221.70	0.00	0.00	6'221.70
Total provisions à court terme	0.00	6'221.70	0.00	0.00	6'221.70
<u>Provisions à long terme</u>					
Provision pour risques ECP	20'000.00	0.00	0.00	-20'000.00	0.00
Total provisions à long terme	20'000.00	0.00	0.00	-20'000.00	0.00

## 9) Tableau de variation des fonds affectés

	Au 1.1.	Attributions	Utilisations	Transferts	Au 31.12
<u>Fonds affectés</u>					
Projet SEIEC	43'667.90	4'227.38	-43667.9	0	4'227.38
Projet Essaim	47'646.12	60'000.00	-47646.12		60'000.00
Projet Formation	2'529.15		-2529.15		0.00
Projet Guide	0.00	20'000.00	0	0	20'000.00
Projet Visibilité et renforcement de l'ESS	0.00	30'000.00	0	0	30'000.00
Total fonds affectés	93'843.17	114'227.38	-93'843.17	0.00	114'227.38

## 10) Retraitement du résultat 2010

A des fins de comparaison avec l'exercice 2011, le résultat de l'exercice 2010 a été retraité. En effet, en 2010, l'équilibrage des comptes des entrepreneurs salariés (cf. note 6) n'avait pas été réalisé de manière systématique.

### Impacts sur le compte de résultat

Salaires publiés	635'745.47
Impact retraitement provision pour salaires à payer	-7'710.37
Salaires retraités	628'035.10
<hr/>	
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés, publiés	0.00
Impact retraitement comptes courants	2'657.57
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés, retraités	2'657.57
<hr/>	
Résultat 2010 publié	4'687.96
Impact retraitement résultat dû aux entrepreneurs salariés	5'052.80
Résultat 2010, retraité	9'740.76

### **Impacts sur le bilan**

Provision pour salaires à payer, publié	7'710.37
Impact retraitement provision pour salaires à payer	-7'710.37
<hr/>	
Provision pour salaires à payer, retraités	0.00
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés, publiés	0.00
Impact retraitement comptes courants	2'657.57
<hr/>	
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés, retraités	2'657.57

### **11) Événements postérieurs à la date de clôture**

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 21.02.2012. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 22.5.2012. Entre le 31 décembre 2011 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de l'Association APRÈS-GE au 31 décembre 2011 ou qui devrait être présenté ici.